

Mode d'emploi pour l'élaboration de votre Compte-rendu annuel d'activité 2023

Le modèle de compte-rendu annuel d'activité des sections a évolué dès 2020 avec la mise en service d'une version électronique (du type sondage en ligne) qui doit permettre de faciliter à terme la tâche de chacun et faciliter l'analyse des résultats remontant du terrain. **Cette année encore, nous avons réduit le nombre des questions qui vous sont posées**, à la demande de la majorité d'entre vous, tout en conservant notre capacité de rendre compte de l'activité globale de nos bénévoles ce qui est pour la SMLH, association reconnue d'utilité publique, une obligation légale.

Vous êtes aujourd'hui près de 80 % à utiliser ce modèle en ligne et nous espérons que la totalité des présidents de section l'exploiteront cette année.

Les données que vous renseignez via notre site internet sont automatiquement sauvegardées, même si vous quittez le sondage avant de l'avoir terminé. **Vous retrouvez donc vos données à chaque connexion sur le lien d'accès au sondage qui vous sera transmis.**

Les grandes rubriques à renseigner sont celles de notre projet associatif :

- 1 - Entraide** (c'est à dire les actions au bénéfice des sociétaires et de leurs proches) ;
- 2 - Solidarité** (au bénéfice de nos concitoyens non sociétaires) ;
- 3 - Rayonnement** de l'Ordre et de la SMLH ;
- 4 - La "Légion d'honneur au cœur de la Nation"** (renforcement de la cohésion nationale) et ses 4 piliers que sont :

- **le soutien à l'apprentissage** et à la formation professionnelle ;
- **le soutien aux jeunes méritants** (jeunes qui affichent la volonté d'avancer dans la vie et de s'insérer dans notre Société : Service civique, SNU, bourses diverses, prix des jeunes méritants dans les établissements ou autres, mentorat, tutorat, soutien à de jeunes sportifs, etc.);
- **les interventions dans les écoles et établissements** scolaires pour échanger sur nos valeurs, la mémoire, la citoyenneté, etc ;
- **le soutien des candidats à la naturalisation.**

5 - Organisation - Administration

Pour chacune de ces grandes rubriques, les mêmes informations sont systématiquement recherchées, à savoir et à quelques exceptions près :

- le nombre d'actions menées ;
- le nombre de personnes bénéficiaires de l'action ;
- le nombre d'heures de bénévolat consacrées.

L'équipe du siège est pleinement consciente de l'investissement que vous consacrez à l'élaboration

de ce compte-rendu qui reste incontournable, ainsi que de l'organisation à mettre en place localement pour faire notamment remonter l'information des comités vers la section.

Pour tout renseignement, n'hésitez jamais à contacter sans délai notre équipe :

Patricia Bauvais - patricia.bauvais@smlh.fr

Jean-Marie Lucas (délégué général) - jeanmarie.lucas@smlh.fr

Vous recevrez dans les prochains jours un message personnel qui permettra à la section d'ouvrir le sondage en ligne via un lien internet.

ATTENTION

Ce document n'est qu'une aide vous permettant d'exploiter au mieux le questionnaire à remplir en ligne. Il n'est en aucun cas à renvoyer au siège sous sa forme papier.

Question n°1 - Quelle est votre section ?

Il s'agit tout simplement ici de renseigner le nom de votre section et son numéro.

RUBRIQUE 1 - ENTRAIDE

L'ENTRAIDE est un des buts originels et fondamentaux de la SMLH. Elle permet notamment de soutenir les décorés les plus "fragiles" ainsi que leurs proches afin qu'ils conservent leur dignité et puissent continuer à agir et rayonner individuellement à leur modeste niveau. La responsabilité prioritaire des présidents de section mais **surtout des présidents de comité** (car au contact direct des sociétaires) est alors de faire de leur mieux pour détecter et gérer les situations de fragilité et de détresse tant matérielles que morales.

Le Prix de « L'Honneur en action® - HEA », créé par la SMLH en 2010, contribue aussi à la mission d'ENTRAIDE. Il peut apporter un soutien matériel, humain ou financier à des sociétaires porteurs de projets au service d'autrui, dans le cadre des « causes nationales » développées ci-dessous mais aussi dans des domaines très divers comme notamment le handicap, l'aide aux orphelins, le soutien à la réinsertion professionnelle ou l'accompagnement de personnes en situation de précarité.

Cette rubrique ne concerne que les actions d'entraide, c'est à dire destinées aux **soutiens des sociétaires et de leurs proches**.

Il s'agit alors de comptabiliser essentiellement :

- le **nombre d'actions** conduites (préparation de dossier, visite à un sociétaire, organisation ou participation à des obsèques, soutien d'une veuve, etc.), une action étant entendue dans la globalité ;
- le **nombre d'heures** de sociétaire consacrées à cette noble mission ;
- le **nombre de bénéficiaires**.

ATTENTION

Les actions de soutien aux autres personnes (extérieures à la SMLH) relèvent de la mission dite de SOLIDARITE, qui fait l'objet des rubriques qui suivent et qui requiert les mêmes informations.

Question n°2 - Nombre d'actions d'entraide menées

Visites aux sociétaires (Domicile, EHPAD, hôpital, etc.), actions destinées à faciliter les déplacements des sociétaires handicapés, à mobilité réduite ou isolés ou toute autre action destinée à combattre la détresse et l'isolement de nos sociétaires et de leurs proches. Attention : les sorties dites de cohésion ou autres déplacements et voyages ne sont comptabilisés que s'ils répondent à une véritable action d'entraide.	
Participation aux obsèques de sociétaires	
Autres actions d'entraide (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Question n°3 - Nombre de bénéficiaires

Visites aux sociétaires (Domicile, EHPAD, hôpital, etc.), actions destinées à faciliter les déplacements des sociétaires handicapés, à mobilité réduite ou isolés ou toute autre action destinée à combattre la détresse et l'isolement de nos sociétaires et de leurs proches. Attention : les sorties dites de cohésion ou autres déplacements et voyages ne sont comptabilisés que s'ils répondent à une véritable action d'entraide.	
Participation aux obsèques de sociétaires	
Autres actions d'entraide (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Question n°4 - Nombre total d'heures de bénévolat consacrées

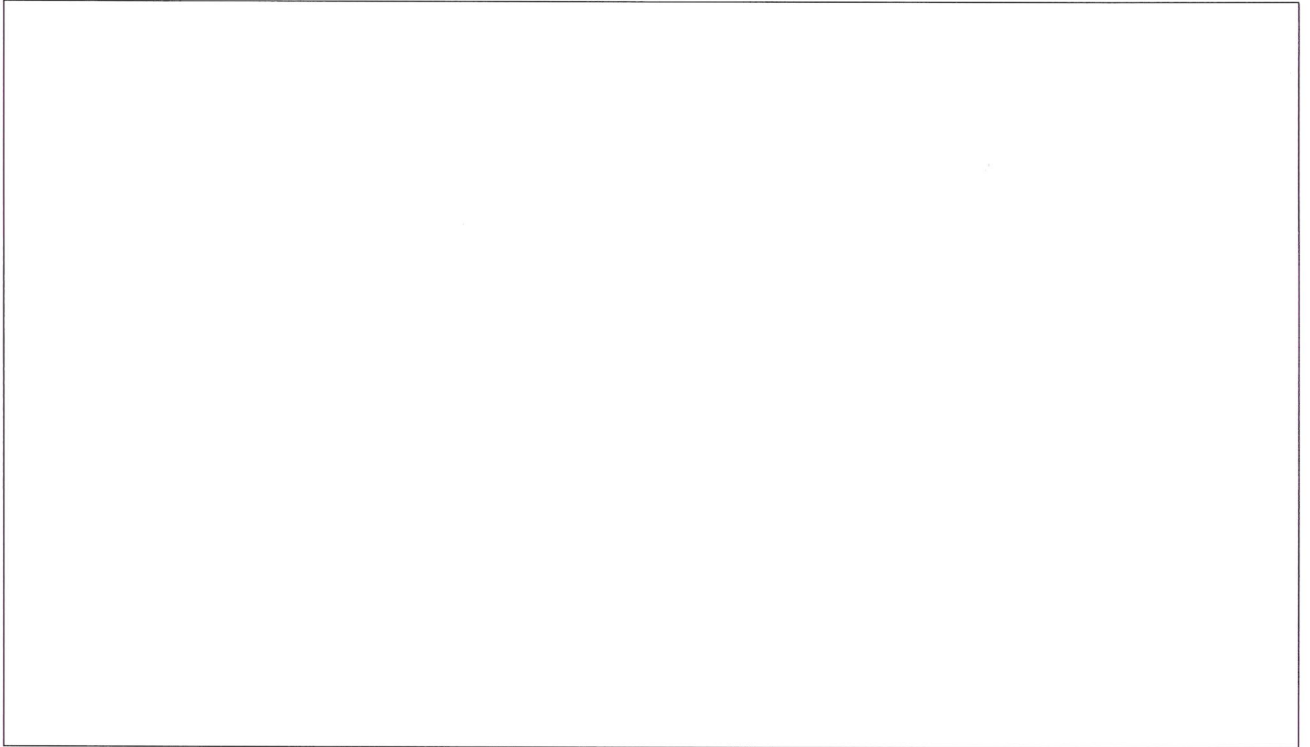
Cette information, bien que parfois délicate à produire, n'en reste pas moins fondamentale car elle permet de quantifier et de faire prendre conscience de l'investissement significatif des bénévoles. La SMLH doit la transmettre aux autorités publiques, mais aussi à ses partenaires (mécènes, sponsors, etc.) et au grand public.

Depuis 2020, le nombre d'heures de bénévolat est "valorisé" comptablement dans le rapport financier de la SMLH. Cette valorisation n'est construite que sur vos seuls comptes-rendus d'activité.

Visites aux sociétaires (Domicile, EHPAD, hôpital, etc.), actions destinées à faciliter les déplacements des sociétaires handicapés, à mobilité réduite ou isolés ou toute autre action destinée à combattre la détresse et l'isolement de nos sociétaires et de leurs proches. Attention : les sorties dites de cohésion ou autres déplacements et voyages ne sont comptabilisés que s'ils répondent à une véritable action d'entraide.	
Participation aux obsèques de sociétaires	
Autres actions d'entraide (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Question n°5 - Commentaires libres

Tout commentaire et référence à d'autres actions menées.



RUBRIQUE 2 - SOLIDARITÉ

LES ACTIONS DITES DE SOLIDARITE sont destinées au soutien et l'accompagnement des personnes extérieures à la SMLH.

Le Prix de « L'Honneur en action® - HEA », créé par la SMLH en 2010, contribue aussi à la mission de SOLIDARITE, tout comme à celle de la mission d'entraide. Il apporte un soutien matériel, humain ou financier à des citoyens ou, ponctuellement, à nos camarades étrangers dans des domaines très divers comme notamment le handicap, l'aide aux orphelins, le soutien à la réinsertion professionnelle, l'accompagnement de personnes en situation de précarité, etc.

Cette rubrique ne prend pas en compte les actions qui relèvent des 4 causes nationales du pilier "La LH au cœur de la Nation" et essentiellement tournées vers la jeunesse (Valorisation de l'apprentissage - Jeunes méritants - Interventions dans les écoles - Soutien des candidats à la naturalisation). Ces actions relèvent d'une des rubriques qui suivent.

Question n°6 - Nombre d'actions de solidarité menées

Soutien bénévole au profit de personnes extérieures à la SMLH autres que celui recensé dans la rubrique 4 « renforcement de la cohésion nationale »	
---	--

Question n°7 - Nombre de bénéficiaires

Soutien bénévole au profit de personnes extérieures à la SMLH autres que celui recensé dans la rubrique 4 « renforcement de la cohésion nationale »	
---	--

Question n°8 - Nombre total d'heures consacrées

Cette information, bien que parfois délicate à produire, n'en reste pas moins fondamentale car elle permet de quantifier et de faire prendre conscience de l'investissement significatif des bénévoles. La SMLH doit la transmettre depuis 2020 aux autorités publiques, mais aussi à ses partenaires (mécènes, sponsors, etc.) et au grand public.

Soutien bénévole au profit de personnes extérieures à la SMLH autres que celui recensé dans la rubrique 4 « renforcement de la cohésion nationale »	
---	--

Question n°9 - Commentaires libres

--

RUBRIQUE 3

RAYONNEMENT DE LA LEGION D'HONNEUR ET DE LA SMLH

Présentée par le grand chancelier comme le « bras armé » de la grande chancellerie, la SMLH contribue fortement à assurer la présence et la visibilité de la Légion d'honneur aux yeux de nos concitoyens. Relais essentiel sur tout le territoire national et à l'étranger, elle participe notamment avec son drapeau aux cérémonies patriotiques et commémoratives, aux remises d'insignes et autres manifestations.

De nombreuses sections, ainsi que le siège, organisent régulièrement des évènements à fort impact (galas, concerts, colloques, conférences, publications, etc.) qui rehaussent la visibilité, le rayonnement et le prestige de l'Ordre.

Une même action peut, si cela vous semble pertinent, relever du rayonnement ou d'une autre rubrique. **Vous ne pouvez cependant pas la comptabiliser deux fois** pour des raisons évidentes de sincérité de la valorisation des heures de bénévolat recensées.

Ainsi, une remise du prix de l'apprentissage, bien que faisant indirectement rayonner la SMLH et l'Ordre, doit être comptabilisé dans la rubrique « valorisation de l'apprentissage » dans la rubrique 4.

Question n°10 - Nombre d'actions menées

Participation à des cérémonies de remise de décoration de la LH	
Cérémonies patriotiques	
Manifestations citoyennes	
Galas régionaux	
Visites aux autorités destinées à promouvoir la SMLH et l'ordre de la LH	
Conférences, colloques, etc.	
Autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Question n°11 - Public extérieur touché (Nombre de personnes : spectateurs, invités, etc.)

Participation à des cérémonies de remise de décoration de la LH	
Cérémonies patriotiques	
Manifestations citoyennes	
Galas régionaux	
Visites aux autorités destinées à promouvoir la SMLH et l'ordre de la LH	
Conférences, colloques, etc.	
Autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Question n°12 - Nombre total d'heures consacrées

Cette information, bien que parfois délicate à produire, n'en reste pas moins fondamentale car elle démontre l'investissement significatif des bénévoles.

La SMLH doit la transmettre aux autorités publiques, mais aussi à ses partenaires (mécènes, sponsors, etc.) et au grand public.

Participation à des cérémonies de remise de décoration de la LH	
Cérémonies patriotiques	
Manifestations citoyennes	
Galas régionaux	
Visites aux autorités destinées à promouvoir la SMLH et l'ordre de la LH	
Conférences, colloques, etc.	
Autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Question n°13 - Commentaires libres

RUBRIQUE 4 - RENFORCEMENT DE LA COHESION NATIONALE

« LA LEGION D'HONNEUR AU COEUR DE LA NATION »

Sous cette bannière, la SMLH a pour ambition de contribuer au renforcement de la cohésion nationale, en particulier **sous l'angle intergénérationnel** et dans une approche civique, solidaire et ouverte sur la société, telle que nous la connaissons aujourd'hui mais aussi en anticipant sur son évolution future et le risque probable d'affaiblissement du lien social.

Cette ambition porte tout naturellement la SMLH à s'investir, parmi d'autres acteurs, **au profit de la jeunesse de notre pays et à s'intéresser à l'éducation des futurs citoyens.**

Puisant dans la richesse des actions initiées et conduites par les sections, la SMLH propose d'ériger en « **causes nationales de la SMLH** » quatre activités prioritaires dans lesquelles les légionnaires ont à la fois les compétences et la légitimité pour apporter, par leur engagement personnel, une valeur ajoutée spécifique, et qui sont de nature à donner corps à l'ambition de placer « La Légion d'honneur au cœur de la Nation ».

Ces quatre causes nationales sont :

- le soutien à l'apprentissage et à la formation professionnelle;
- le soutien aux jeunes méritants (Domaine très vaste : jeunes qui affichent la volonté d'avancer dans la vie et de s'insérer dans notre Société : Service civique, SNU, bourses diverses, prix des jeunes méritants dans les établissements ou autres, etc.);
- les interventions dans les écoles et établissements scolaires pour échanger sur nos valeurs, la mémoire, la citoyenneté, etc;
- le soutien des candidats à la naturalisation.

Question n°14 - Nombre d'actions menées

Interventions dans les établissements scolaires (éducation citoyenne, promotion des valeurs républicaines, mémoire, autres)	
--	--

Valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle	
---	--

Soutien des jeunes méritants : service civique	
Soutien des jeunes méritants : service national universel (SNU)	
Soutien des jeunes méritants : prix divers (hors apprentissage) dans les écoles ou autres établissements	
Soutien des jeunes méritants : autres actions (bourses, accompagnement divers - soutien scolaire, préparation examens, etc.)	
Soutien des jeunes méritants : accompagnements de filleuls de la Fondation Un Avenir Ensemble	
Soutien des jeunes méritants : autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Soutien des candidats à la naturalisation	
--	--

Question n°15 - Nombre de jeunes bénéficiaires (apprentis, collégiens, lycéens, étudiants, etc.)

Interventions dans les établissements scolaires (éducation citoyenne, promotion des valeurs républicaines, mémoire, autres)	
--	--

Valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle	
---	--

Soutien des jeunes méritants : service civique	
---	--

Soutien des jeunes méritants : service national universel (SNU)	
--	--

Soutien des jeunes méritants : prix divers (hors apprentissage) dans les écoles ou autres établissements	
---	--

Soutien des jeunes méritants : autres actions (bourses, accompagnement divers - soutien scolaire, préparation examens, etc.)	
---	--

Soutien des jeunes méritants : accompagnements de filleuls de la Fondation Un Avenir Ensemble	
--	--

Soutien des jeunes méritants : autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	
---	--

Soutien des candidats à la naturalisation	
--	--

Question n°16 - Nombre d'heures consacrées

Interventions dans les établissements scolaires (éducation citoyenne, promotion des valeurs républicaines, mémoire, autres)	
--	--

Valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle	
---	--

Soutien des jeunes méritants : service civique	
---	--

Soutien des jeunes méritants : service national universel (SNU)	
--	--

Soutien des jeunes méritants : prix divers (hors apprentissage) dans les écoles ou autres établissements	
---	--

Soutien des jeunes méritants : autres actions (bourses, accompagnement divers - soutien scolaire, préparation examens, etc.)	
---	--

Soutien des jeunes méritants : accompagnements de filleuls de la Fondation Un Avenir Ensemble	
--	--

Soutien des jeunes méritants : autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	
---	--

Soutien des candidats à la naturalisation	
--	--

Question n°17 - Commentaires libres

--

RUBRIQUE 5 - ORGANISATION – ADMINISTRATION

Vous êtes ici invités à recenser l'investissement consacré à toutes les tâches destinées à la préparation et l'organisation de vos actions de terrain.

Il est important d'essayer de différencier les tâches administratives/comptables pures et celles liées à l'action de terrain proprement dite et recensée dans les questions ci-dessous.

Question n°18 - Nombre d'actions menées

Tâches administratives (constitution de dossiers d'entraide/solidarité, assurance, comptes, fiscalité, secrétariat, etc).	
Actions liées au recrutement (prospects, amis, etc.)	
Communication, rayonnement	

Question n°19 - Nombre de sociétaires impliqués

Tâches administratives (constitution de dossiers d'entraide/solidarité, assurance, comptes, fiscalité, secrétariat, etc).	
Actions liées au recrutement (prospects, amis, etc.)	
Communication, rayonnement.	

Question n°20 - Nombre d'heures consacrées

Tâches administratives (constitution de dossiers d'entraide/solidarité, assurance, comptes, fiscalité, secrétariat, etc).	
Actions liées au recrutement (prospects, amis, etc.)	
Communication, rayonnement.	

Question n°21 - Commentaires libres

--